

DATE DE PUBLICATION : 7 février 2014

Le chef du service de la Protection sociale

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Robert OPHÈLE, second sous-gouverneur, à M. Frédéric PEYRET le 6 janvier 2012,

Vu la délégation de signature donnée par M. Frédéric PEYRET, directeur général des Ressources humaines à M. François CHEVALLIER-MAMES, directeur de l'Administration du personnel, le 24 janvier 2014.

Vu la délégation de signature donnée par François CHEVALLIER-MAMES, directeur de l'Administration du personnel, le 28 janvier 2014.

Délégation permanente est donnée à M. Frédéric FERAMUS, responsable des sections Pensions et Chômage du service de la Protection sociale, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités des sections Pensions et Chômage.

Fait à Paris, le 28 janvier 2014

Alain ROULLEAU